

Décisions

EB129(1) Composition du Comité du Programme, du Budget et de l'Administration du Conseil exécutif

Le Conseil exécutif a nommé membres du Comité du Programme, du Budget et de l'Administration M. Donville Inniss (Barbade), M. K. Chandramouli (Inde), le Dr Shigeru Omi (Japon), le Dr Mouzinho Osvaldo de Assunção Saíde (Mozambique), M. Abdulla Al-Qahtani (Qatar), M. Gaudenz Silberschmidt (Suisse) et le Dr Abdul Karim Yahia Rasae (Yémen) pour une période de deux ans ou jusqu'à l'expiration de leur mandat au Conseil, si celle-ci intervient plus tôt, en plus du Dr Ewold Seeba (Allemagne), du Dr Norbert Birintanya (Burundi), du Dr Paul Gully (Canada), du Dr Ren Minghui (Chine) et de Mme Madalena Hanjam Soares (Timor-Leste) qui étaient déjà membres du Comité, et de M. Rahhal El Makkaoui (Maroc), Président du Conseil, et du Dr Boubacar Samba Dankoko (Sénégal), Vice-Président du Conseil, tous deux membres de droit. Il a été entendu que, si l'un des membres du Comité, à l'exception des deux membres de droit, n'était pas en mesure d'assister à ses réunions, son successeur ou le membre suppléant du Conseil désigné par le gouvernement intéressé, conformément à l'article 2 du Règlement intérieur du Conseil exécutif, participerait aux travaux du Comité.

(Deuxième séance, 25 mai 2011)

EB129(2) Composition du Comité permanent des Organisations non gouvernementales du Conseil exécutif

Le Conseil exécutif a nommé le Dr María Teresa Valenzuela (Chili), le Dr Pe Thet Khin (Myanmar) et le Dr Awad Ibrahim Abdi (Somalie) membres, pour la durée de leur mandat au Conseil exécutif, de son Comité permanent des Organisations non gouvernementales, en plus de M. Ara Saenovič Babloyan (Arménie) et du Dr Bernard Valentin (Seychelles), qui font déjà partie du Comité. Il a été entendu que, si l'un des membres du Comité n'était pas en mesure d'assister à ses réunions, son successeur ou le membre suppléant du Conseil désigné par le gouvernement intéressé, conformément à l'article 2 du Règlement intérieur du Conseil exécutif, participerait aux travaux du Comité.

(Deuxième séance, 25 mai 2011)

EB129(3) Composition du Groupe de sélection de la Fondation de l'État du Koweït pour la Promotion de la Santé

Le Conseil exécutif, conformément aux Statuts de la Fondation de l'État du Koweït pour la Promotion de la Santé, a nommé le Dr Abdulla Al-Qahtani (Qatar) membre, pour la durée de son mandat au Conseil exécutif, du Groupe de sélection de la Fondation de l'État du Koweït pour la Promotion de la Santé, en plus du Président et des Vice-Présidents du Conseil, membres de droit. Il a été entendu que, si le Dr Al-Qahtani n'était pas en mesure d'assister aux réunions du Groupe, son successeur ou le membre suppléant du Conseil désigné par le gouvernement intéressé, conformément à l'article 2 du Règlement intérieur du Conseil exécutif, participerait aux travaux du Groupe.

(Deuxième séance, 25 mai 2011)

EB129(4) Composition du Groupe de sélection du Prix Dr LEE Jong-wook pour la santé publique

Le Conseil exécutif, conformément aux Statuts du Prix Dr LEE Jong-wook pour la Santé publique, a nommé le Dr Clement Malau (Papouasie-Nouvelle-Guinée) membre, pour la durée de son mandat au Conseil exécutif, du Groupe de sélection du Prix Dr LEE Jong-wook, en plus du Président et des Vice-Présidents du Conseil, membres de droit. Il a été entendu que, si le Dr Malau n'était pas en mesure d'assister aux réunions du Groupe, son successeur ou le membre suppléant du Conseil désigné par le gouvernement intéressé, conformément à l'article 2 du Règlement intérieur du Conseil exécutif, participerait aux travaux du Groupe.

(Deuxième séance, 25 mai 2011)

EB129(5) Nomination des représentants du Conseil exécutif à la Soixante-Cinquième Assemblée mondiale de la Santé

Le Conseil exécutif, conformément au paragraphe 1 de la résolution EB59.R7, a nommé son Président, le Dr Rahhal El Makkaoui (Maroc), et ses trois premiers Vice-Présidents, Mme Madalena Hanjam Soares (Timor-Leste), le Dr Shigeru Omi (Japon) et M. Bjorn-Inge Larsen (Norvège), pour représenter le Conseil à la Soixante-Cinquième Assemblée mondiale de la Santé. Il a été entendu que, si l'un d'entre eux n'était pas en mesure d'assister à la session de l'Assemblée de la Santé, le Vice-Président restant, le Dr Boubacar Samba Dankoko (Sénégal) et le Rapporteur, le Dr David Chiriboga (Équateur), pourraient être invités à représenter le Conseil.

(Deuxième séance, 25 mai 2011)

EB129(6) Date, lieu et durée de la cent trentième session du Conseil exécutif

Le Conseil exécutif a décidé que sa cent trentième session s'ouvrirait le lundi 16 janvier 2012 au Siège de l'OMS à Genève et prendrait fin au plus tard le lundi 23 janvier 2012. Le Conseil a décidé en outre que la quinzième réunion du Comité du Programme, du Budget et de l'Administration du Conseil exécutif se déroulerait le jeudi 12 et le vendredi 13 janvier 2012 au Siège de l'OMS.

(Deuxième séance, 25 mai 2011)

EB129(7) Date, lieu et durée de la Soixante-Cinquième Assemblée mondiale de la Santé

Le Conseil exécutif a décidé que la Soixante-Cinquième Assemblée mondiale de la Santé s'ouvrirait le lundi 21 mai 2012 au Palais des Nations à Genève et prendrait fin au plus tard le samedi 26 mai 2012. Le Conseil a décidé en outre que la seizième réunion du Comité du Programme, du Budget et de l'Administration du Conseil exécutif se déroulerait le jeudi 17 et le vendredi 18 mai 2012 au Siège de l'OMS à Genève.

(Deuxième séance, 25 mai 2011)

EB129(8) Réforme de l'OMS

Le Conseil exécutif,

1. DÉCIDE de mettre en place un processus de consultation transparent, conduit par les États Membres¹ et participatif, concernant la réforme de l'OMS, sur la base des mécanismes existants, comportant les étapes suivantes ;
2. PRIE le Directeur général d'établir, d'ici la fin juin 2011, trois documents analytiques, qui seront révisés en permanence dans le cadre du processus de consultation, sur les sujets suivants : la gouvernance de l'OMS, une évaluation indépendante de l'OMS et le Forum mondial de la santé présenté dans la résolution WHA64.2 ;
3. PRIE le Directeur général d'organiser des consultations entre les États Membres¹ sur ces documents au Siège de l'OMS, et de créer une plate-forme pour des consultations sur le Web d'ici la fin juillet 2011 ;
4. PRIE les comités régionaux, sur la base des documents analytiques actualisés, d'engager des discussions stratégiques concernant le processus de réforme de l'OMS et de rendre compte de ces discussions à la réunion mentionnée au paragraphe 5 ci-après ;
5. DÉCIDE de tenir une session extraordinaire du Conseil exécutif ouverte à tous les États Membres¹ en novembre 2011, à la suite des réunions des comités régionaux, pour examiner les résultats du processus de consultation sur les trois documents et les avant-projets établis par le Secrétariat ou proposés par les États Membres¹ sur d'autres aspects des réformes dont il est question dans le document A64/4 ;
6. INVITE INSTAMMENT les États Membres¹ à soutenir, financièrement si possible, le processus de réforme et à s'engager activement en sa faveur ;
7. PRIE le Directeur général de soutenir les éléments susmentionnés du processus de consultation.

(Deuxième séance, 25 mai 2011)

= = =

¹ Et, le cas échéant, les organisations d'intégration économique régionale.